

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 4.

N° 682.794

Systeme de fixation de malles, au moyen de courroies pour voitures automobiles ou autres vehicules.

M. ETTORE BUGATTI résidant en France (Bas-Rhin).

Demandé le 4 octobre 1929, à 16^h 36^m, à Paris.

Délivré le 18 février 1930. — Publié le 2 juin 1930.

La présente invention a pour objet un système de fixation de malles sur le châssis ou le porte-bagages des voitures automobiles ou autres véhicules, constitué essentiellement par des courroies disposées en croix, et retenues entre elles, soit par des boucles avec des ceilllets sur chaque côté, soit par une pièce qui permet le passage des courroies l'une sur l'autre.

Le dessin annexé donné à titre d'exemple montre un mode de réalisation de l'invention.

Les fig. 1, 2 et 3 montrent une malle fixée par les courroies d'après l'invention respectivement en vue de face, de côté, et en plan.

La fig. 4 est une variante d'une attache. Comme on le voit sur le dessin, la malle *a* est fixée au châssis ou porte-bagages *b* par des courroies *c*¹, *c*² longitudinales et une courroie transversale *d*, lesdites courroies étant disposées en croix, ainsi qu'il est montré fig. 3; de cette façon les courroies principales *c*¹-*c*² sont maintenues écartées par la courroie transversale *d*, celle-ci peut recevoir une pièce de décoration *e*, monogramme, marque, etc...

Les bouts libres des courroies sont attachés en *f*¹-*f*²-*f*³ au châssis ou porte-bagages, laissant ainsi la malle ou coffret

libre de toute agrafe, ceillet, etc., ce qui permet un meilleur entretien de toutes les pièces.

Les courroies peuvent être retenues entre elles de toute manière appropriée, par exemple les courroies *c*¹-*c*² sont munies de boucles *h* à oreilles *h*¹-*h*² dans lesquelles s'engagent les extrémités libres de la courroie transversale *d*; ou bien les courroies *c* et *d* passent l'une sur l'autre dans une plaque ou boucle *i*, comme montré fig. 4.

Il va de soi que des modifications de détails pourront être apportées au système de fixation des malles qui vient d'être décrit, sans pour cela sortir du principe de la présente invention.

RÉSUMÉ.

Systeme de fixation des malles sur le châssis ou porte-bagages des voitures automobiles ou autres véhicules au moyen de courroies disposées en croix et retenues entre elles de toute manière appropriée, la courroie transversale présentant, de préférence, un motif décoratif, tel que chiffre, monogramme, etc.

ETTORE BUGATTI.

Par procuration.

ARMENGAUD jeune.

Prix du fascicule : 5 francs.

Fig. 1

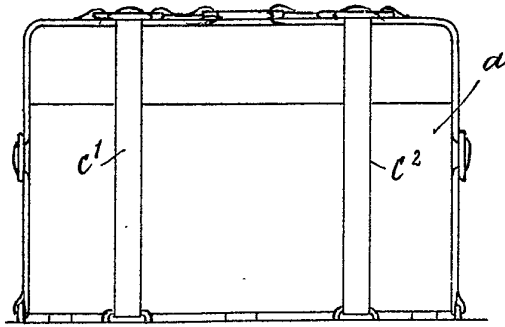


Fig. 2.

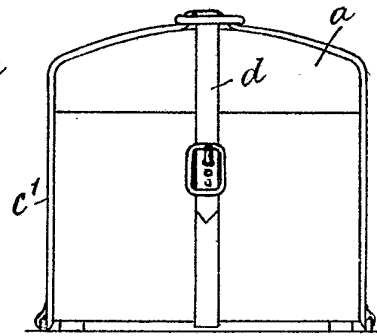


Fig. 3

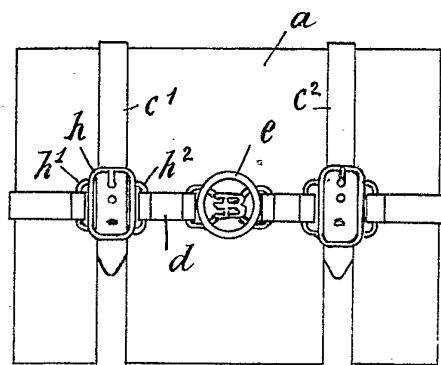


Fig. 4.

